

Phrases clefs issues des entretiens avec entreprises (grandes et moyennes)

1. A propos du télétravail

a. Le télétravail se déroule au domicile (même point de vue pour les salariés)

- Mais doit être limité à 2j/5, pour maintenir la cohésion des équipes
- Permet une diminution du stress
- Favorise la prise de recul et permet une meilleure concentration pour des travaux de fond (surtout par rapport au bureaux paysagé)
- Nécessite de la part du salarié de se mettre des barrières (horaire, santé), ce qui suppose un accompagnement et des formations
- Prise en charge fréquente par les entreprises des équipements clés pour l'ergonomie (fauteuil, écran, casque)
- Productivité perçue égale ou améliorée
- Nécessité d'attention au risque de décrochage numérique pour certaines populations
- Nécessite au niveau de l'entreprise une contractualisation sous forme de charte d'accords professionnels
- Dans certains le télétravail peut se dérouler dans des succursales de la maison mère

b. Le télétravail est un vecteur de transformation

- Optimisation et réaménagement des locaux (déploiement du Flex-office et capacité en places limitée à 70 à 80% de l'effectif)
- Nécessité d'un management de proximité et formation des managers adaptée
- Stimulation de l'intelligence collective
- Recherche du mieux vivre ensemble (espace paysagé)
- Développer des zones de créativité collective dans les projets et protéger la confidentialité

c. Incitation économique des collaborateurs à la mobilité douce (Transport en commun, co-voiturage, Vélo, recharge véhicule électrique >>>)

2. A propos du télétravail dans les tiers lieux

a. Le concept de tiers lieu est peu connu, le tiers lieu ...

- Doit garantir le même niveau de technicité / ergonomie / confort que l'entreprise ce qui implique peut-être une labellisation
- Doit garantir la sécurité du matériel
- Est potentiellement Intéressant pour les salariés qui habitent hors de la métro (zone péri-urbaine et rurale)

- Peut permettre de rompre l'isolement à condition d'avoir des lieux communs (coins café, salle ouverte, capacité de se restaurer ou toute autre activité qui peut attirer (sport/ garderie/conciergerie.)

b. L'intérêt des entreprises pour les tiers lieux ...

- Viendra des demandes des salariés, sensibilisés par le tiers lieu et les élus locaux
- Grandira s'il y a l'opportunité d'y faire des séminaires / réunions de groupe (team building...)>>> existence d'une certaine logistique (matériels repas...)
- S'applique déjà aux salariés mobiles et isolés (commerciaux/ responsable de maintenance / ...)
- Et dans les grands centres urbains dans un souci de limitation des investissements et d'optimisation des coûts immobiliers

c. Les grandes entreprises ont des réticences sur le partage de locaux avec d'autres dans le cas d'équipes engagées sur l'innovation ou les projets